



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5 FÉVRIER 2013

RESULTATS DE L'ENQUÊTE 2013* DU CERCLE DES EPARGNANTS SUR « LES FRANÇAIS, L'EPARGNE ET LA RETRAITE » :

La crise et les débats sur les déficits pèsent sur le comportement des Français tant vis-à-vis du sujet de la retraite que de celui de l'épargne. Face aux menaces conjoncturelles, les Français éprouvent des difficultés à se projeter à long terme d'où tout à la fois une baisse de l'effort d'épargne pour la retraite comme le recul de l'investissement immobilier. En revanche, cette enquête montre qu'il n'y a pas de défiance vis-à-vis de l'épargne financière. Les Français sont attachés à leurs produits et regrettent que les pouvoirs publics modifient les régimes fiscaux qui y sont attachés.

Retraite : une inquiétude croissante qui incite les Français au réalisme avec le recul de l'âge de la retraite à 65 ans

En 2013, plus des deux tiers des Français se déclarent inquiets en matière de retraite (67 %), soit le plus haut niveau enregistré depuis 2006. La proportion des « très inquiets » progresse de 8 points en un an. L'inquiétude concerne l'ensemble de la population mais elle augmente fortement chez les jeunes actifs de 25/34 ans avec un taux d'inquiets de 77 % et de très inquiets de 38 %.

De ce fait, il n'est pas illogique que les sondés placent parmi les priorités le financement de la retraite (56 %) devant l'assurance-maladie (43 %) et l'aide au logement (26 %).

Un réformisme pragmatique : 58 % des Français sont pour le changement contre 35 % qui sont pour le statu quo en matière de système de retraite. Parmi les 58 % qui veulent le changement, 32 % seraient favorables à un régime par points et 26 % à un système par points à la Suédoise qui prend en compte l'espérance de vie.

Le départ à 65 ans s'impose dans l'opinion publique comme une nécessité

Si le report à 65 ans n'est pas réellement souhaité, il s'impose, en revanche, dans les esprits. 60 % des Français considèrent ce report comme nécessaire contre 37 % qui ne la jugent pas nécessaire. Ce résultat confirme une évolution de l'opinion publique. En 2011, seulement 30 % des Français estimaient cette mesure comme nécessaire, 61 % étant contre. L'année dernière, les chiffres étaient respectivement de 58 et

39 %. Sur ce sujet, le clivage n'est pas politique mais est fonction des catégories socioprofessionnelles. Les ouvriers sont les seuls à juger cette mesure comme non nécessaire. Cette position est à mettre en parallèle avec la plus faible espérance de vie à la retraite des ouvriers.

Epargne : les Français ne veulent pas d'une révolution

Plus de la moitié (52 %) épargnent en vue de la retraite. Ce taux est en baisse de 5 points par rapport à 2012. La crise pénalise, sans nul doute, cet effort de long terme. La retraite arrive en troisième position dans les motivations des Français à épargner.

En matière d'épargne retraite, les Français sont attachés à l'avantage fiscal à l'entrée à 54 % contre 33 % qui préfèrent au moment de la liquidation. La crainte d'un changement de législation explique certainement cette prise de position. Les contrats Madelin, les PERP, la Prefon bénéficient d'un avantage à l'entrée.

Les incitation fiscales en faveur de l'épargne sont admises par le plus grand nombre

Les Français demeurent attachés aux régimes fiscaux du Livret A et de l'assurance-vie mais ils sont plus réservés pour ceux réservés à l'outre mer ou au cinéma.

En revanche, l'alignement de la fiscalité de l'épargne sur celle des revenus du travail n'est pas accepté. 66 % des sondés considèrent cette mesure comme « pas normale » contre seulement 29 % qui la jugent « normale ».

Les Français gèrent de manière plus dynamique leur épargne

Si 49 % des Français n'entendent pas modifier, en 2013, leur comportement en matière d'épargne, 19 % souhaitent puiser dans leur capital (14 % en 2010, 18 % en 2012) et 31 % souhaitent épargner davantage (23 % en 2010, 29 % en 2012). Entre la volonté de maintenir de consommation et épargner par précaution, le choix n'est pas simple.

L'immobilier souffre dans le trio de choc des placements

L'immobilier perd son rang de meilleur placement au profit du Livret A. Le premier chute de 5 points, le second de 3 points. L'assurance-vie demeure en troisième position. Il est à noter que les Français jugeant qu'il n'y a pas de bon placement sont passés de 15 à 28 % de 2012 à 2013.

L'assurance-vie conserve la confiance des épargnants

La décollecte de l'assurance-vie, en 2012, n'est pas liée à un mouvement de défiance. 87 % des titulaires d'un contrat d'assurance-vie n'ont pas, en 2013, l'intention d'effectuer des retraits. Ceux qui sont les plus tentés d'en réaliser un sont les personnes de plus de 65 ans. Disposant de contrats de plus de 8 ans, ils entendent bénéficier de l'avantage fiscal pour financer des dépenses exceptionnelles ou pour maintenir le niveau de vie.

Contact presse : Olivia Penichou et Shahina Akbaraly

Tel : 01 45 00 37 37 / 06 07 08 91 47

o.penichou@o2p-conseil.com

Contact Cercle des Epargnants : Philippe Crevel et Sarah Le Gouez

Tel : 01 58 38 65 87/37

contact@cercledesepargnants.com

**A la demande du Cercle des épargnants, le Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (CECOP) a conçu et conduit cette 11^{ème} enquête sur les Français, l'épargne et la retraite qui s'inscrit dans une série d'enquêtes annuelles.*

Les interviews, confiées à l'institut CSA, ont été réalisées par téléphone les 8 et 9 janvier 2013.

L'enquête a été conduite auprès d'un échantillon national représentatif de 1009 personnes âgées de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage), après stratification par région et catégorie d'agglomération.

L'ensemble des résultats est disponible sur le site du Cercle : www.cercledesepargnants.fr (rubrique sondage ou actualité ou sur son blog <http://cercledesepargnants.blogspot.com>

Le Cercle des Epargnants

Le Cercle des Epargnants, Centre d'Etudes et d'Information sur l'Epargne et la Retraite compte plus de 200 000 adhérents. Le Cercle s'est doté en 2004 d'un Observatoire sur l'Epargne et la Retraite animé par Jérôme Jaffré, Directeur du CECOP ainsi que d'un Conseil scientifique composé de Florence Legros, Professeur d'Economie à Paris Dauphine et associée au BIPE, Jean-Paul Fitoussi, Ancien Président de l'OFCE, Jean-Pierre Thomas, Associé-gérant à la Banque Lazard, Robert Baconnier, ancien Président de Francis Lefebvre et ancien directeur général des Impôts, Jacques Barthélémy, Avocat conseil en droit social, François Héran, directeur de l'Ined, et Jean-Marie Colombani, ancien directeur du journal « Le Monde ». Le Cercle est, depuis 2006, présidé par Jean-Pierre Gaillard, Journaliste économique à LCI et à France Info, Philippe Crevel en assure le secrétariat général depuis 2004.